

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES
CERTIFICATE OF COMPLIANCE OF PRODUCTION CONTROL ON-SITE**CE** N° 0380 - CPR - 195

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 09 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que pour le produit :

In the framework of the EU Regulation N° 305/2011 set forth by the European Parliament and the Council on 09 March, 2011, which harmonised the conditions to commercialise construction products and repealed Directive 89/106/CEE of the Council, it was established that for the following product:

MEDIUM® FR M1 (LB) & MDF FR M1 (L1)**B-s1,d0 selon EN 13501-1 (Rapport de classement européen n° FCBA 19/RC-37),**
*(Conditions d'utilisations du produit : voir annexe jointe)*Epaisseur (thickness) : 16 mm à/to 22 mm - Masse volumique (density) : 780 (+/- 30) kg/m³**B-s2,d0 selon EN 13501-1 (Rapport de classement européen n° FCBA 15/RC-61),**
*(Conditions d'utilisations du produit : voir annexe jointe)*Epaisseur (thickness) : 6 mm inclus à/to < 16 mm et > 22 mm à/to 30 mm inclus- Masse volumique (density) : 650 à/to 720 kg/m³**Société (plant) :****PANNEAUX DE CORREZE****6 impasse de l'Empereur – CS 70126 – 19204 USSEL**

FCBA, en tant qu'organisme notifié n° 0380, a déterminé le produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit ; a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine et réalise la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine (système 1).

FCBA, as the notified body N° 0380, determined the typical product on the basis of typical tests (including sampling), calculations concerning the type, values from tables or documentation describing the product; carried out the initial inspection of the fabrication facility and tested production on site, as well as carrying out surveillance, assessment and continuous approval of the on-site production (system 1).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence

NF EN 13986 : 2004 + A1 : 2015 sont appliquées.

*The present certificate attests that all provisions concerning the conformity attestation of the on-site production set forth in the harmonised technical specification of reference **NF EN 13986 : 2004 + A1 : 2015** have been applied.*

Ce certificat est délivré pour la première fois le **06/11/2013** et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence, les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine restent conformes.

*This certificate was issued for the first time on **06/11/2013**, and except for withdrawal or suspension, shall remain valid as long as the conditions described in the harmonised technical specifications, production conditions on the site and production testing in the facility shall continue to conform.*



CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES

ACCREDITATION N° 5-0011
PORTEE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

La liste des certificats de conformité valides est disponible sur le site (*the list of valid certificates of conformity can be accessed on the*) www.fcba.fr.

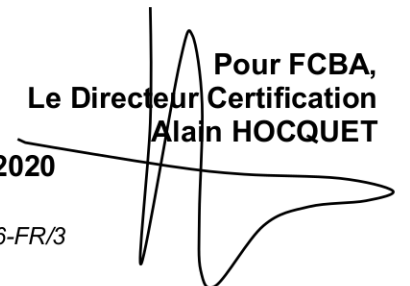
Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois – Construction, Ameublement

Délivré à CHAMPS-SUR-MARNE, le 18/03/2020
N° 195/2014-FR/7*Annule et remplace n° 195/2014-FR/6 et le n° 602/2016-FR/3*

Pour FCBA,
Le Directeur Certification
Alain HOCQUET



ANNEXE (ANNEX)

Du Certificat de constance des performances (*Performance constancy Certificate*) **CE**
N° 195/2014-FR/7 du 18/03/2020

**LE CLASSEMENT EST VALABLE DANS LES CONDITIONS D'UTILISATIONS
SUIVANTES DU PRODUIT**

(CLASSIFICATION IS VALID IN TERMS OF USE FOLLOWING PRODUCT)

« MEDIUM® FR M1 (LB) » & « MDF FR M1 (L1) »

B-s1,d0 selon EN 13501-1

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finales suivantes :

- montage mécanique (clous, vis, ...) sur ossature bois classée D-s2,d0 ou mieux,
- contre un substrat/support classé au moins A2-s1, d0 de masse volumique minimale 525 kg/m³ et d'épaisseur minimale 12 mm (de type plaque de plâtre standard),
- le montage peut être réalisé avec ou sans lame d'air ouverte ou fermée de toute épaisseur.

B-s2,d0 selon EN 13501-1

Épaisseurs 6 à 8 mm : montage avec lame d'air sur substrat classé A2 ou mieux.

Épaisseurs 8 à 19 mm : montage avec lame d'air fermée sur un substrat classé A2 ou mieux.

Épaisseurs 19 à 30 mm : montage avec cavité ouverte sur un substrat classé A2 ou mieux + fixation mécanique sur ossature classée au moins D.